



## SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 AVRIL 2005

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 16.00 heures et se termine à 17.45 heures. La séance est présidée par Monsieur Arthur Sinner.

**Présences :** Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Tom Jungen, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Jean-Paul Reiter, Jean-Paul Rosen, Camille Schleck, Egon Seywert, Arthur Sinner.

**Absence(s) :** /

**Remarque :** Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

### 1. Communications du collège échevinal

Il n'y a pas de communications de la part du collège échevinal.

### 2. Questions écrites des conseillers

Les conseillers n'ont pas présentés de questions écrites.

### 3. Remplacement d'un membre à la commission de l'urbanisme et de la circulation

Par vote secret le conseil communal nomme M. Marc Polini en remplacement de M. François Decker, démissionnaire.

### 4. Convention avec une association

Le conseil approuve la convention conclue avec l'association Vélo-Union Esch relative à l'organisation de la 2<sup>e</sup> étape de la 56<sup>e</sup> édition de la Flèche du Sud qui se déroulera, comme de tradition, dans la commune de Roeser le 6 mai 2005.

### 5. Projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à la Poudrerie : vote définitif

Le conseil approuve le plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Houbësch » à la Poudrerie à Kockelscheuer.

Suite à l'approbation provisoire en séance du 16/12/2004 le projet a été soumis à enquête publique du 29/12/2004 au 27/01/2005.

Suivant le procès-verbal d'enquête publique du 08/04/2005 aucune réclamation n'a été présentée.

### 6. Centre de rencontre pour jeunes : projet définitif détaillé

Le conseil approuve le projet définitif relatif à la construction d'un centre de rencontre pour jeunes à Berchem.

Devis établi par le service technique communal	
Sous-total hors TVA	912.433 €
TVA	136.865 €
<b>Total général TTC</b>	<b>1.049.297 €</b>

### 7. Personnel enseignant

1. Le conseil prolonge le congé sans traitement de M. Pino Fiermonte jusqu'à la fin de l'année scolaire 2010/2011 pour assurer son avenir professionnel suite à sa réorientation professionnelle.
2. Le conseil prolonge le congé sans traitement de M. Jean-Joseph Kirps jusqu'à la fin de l'année scolaire 2010/2011 pour assurer son avenir professionnel suite à sa réorientation professionnelle.
3. Le conseil accorde un congé à mi-temps à Mme Patrice Entringer-Schmitt, institutrice à l'enseignement primaire.

### 8. Plan vert : programme d'exécution pour les exercices 2005 et 2006

Le conseil approuve le devis pour la réalisation de la cartographie des biotopes et du plan vert pour les exercices 2005 et 2006 dressé par la fondation « Hëllef fir d'Natur » et dont le coût total s'élève à 17.968,37 €.

### 9. Utilisation du bois indigène ou tropical avec certification FSC pour les projets communaux

Le conseil adopte la résolution concernant l'utilisation du bois indigène ou tropical avec



certification FSC pour les projets communaux ayant la teneur suivante :

1. Dans le souci de préserver les dernières forêts tropicales et de parer à la déprédation d'autres massifs forestiers, la Commune de Roeser utilisera pour ses propres besoins en premier lieu du bois des régions proches, de préférence avec certification FSC.
2. Si, pour des raisons motivées, la Commune devait renoncer au bois des régions proches, elle pourra exceptionnellement utiliser du bois tropical avec certification FSC obligatoire.
3. Les services concernés de l'administration communale seront avisés de se conformer à cette décision pour les projets communaux et les décisions journalières.

VOTE		
10 Oui	0 Non	1 Abstention(s)
Dondelinger, Dostert, Ferro, Jungen, Quintus, Reding, Reiter, Schleck, Seywert, Sinner		Rosen

### 10. Subsidés aux associations

Le conseil complète la liste des associations non communales pouvant bénéficier d'un subside annuel par l'a.s.b.l. « Association Parkinson Luxembourg ».

Le montant du subside annuel à allouer est de 50.- €.

### 11. Réglementation de la circulation

1. Le conseil édicte un règlement provisoire de la circulation dans l'intérêt de la sécurité des participants à la course de la 2e étape du 6 mai 2005 de la Flèche du Sud.
2. Le conseil édicte un règlement provisoire de la circulation à l'occasion de la manifestation « Spillfest » du COSL qui se déroulera le 5 mai 2005 à la patinoire de Kockelscheuer. Le stationnement est interdit sur l'ensemble du parking de la patinoire de Kockelscheuer le 05/05/2005.

### 12. Questions orales des conseillers

Les conseillers n'ont pas posés de questions orales.

### 13. Projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national et réserve naturelle la zone forestière « Betebuenger Besch »

Le conseil donne un avis favorable au projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national et réserve naturelle la zone forestière « Betebuenger Besch » englobant des fonds sis sur le territoire des communes de Bettembourg, Leudelange et Roeser.